

Interpellation

Après Thierrens quel calendrier pour le contrôle de la sécurité des bâtiments scolaires?

Le plafond de la salle de gymnastique de Thierrens qui s'est effondré ne rend que plus actuelle la nécessité du contrôle de la sécurité des bâtiments scolaires.

Ainsi que l'a relevé la commission de gestion, cette question doit être traitée avec le plus grand sérieux. Suite à l'observation figurant dans le rapport 2011, le Conseil d'Etat a répondu qu'il:

- relancerait l'opération Sécubat notamment pour les communes qui n'ont pas répondu à l'enquête de conformité de leurs bâtiments scolaires,
- mandaterait l'ECA pour un contrôle systématique des bâtiments scolaires,
- désignerait au sein du Conseil de direction de l'établissement un répondant à la sécurité des bâtiments.

Ces mesures sont à saluer. Il faut maintenant qu'elles soient mises en oeuvre, car si les faits survenus à Thierrens n'ont heureusement pas fait de victime, tout doit être entrepris pour éviter un autre événement du même genre. Même si le risque zéro n'existe pas, il est nécessaire de tout activer pour que les risques menaçant la sécurité des bâtiments scolaires soient les plus faibles possibles.

C'est pourquoi je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat:

- quel calendrier envisage-t-il pour mettre en oeuvre les mesures qu'il préconise dans ce domaine?
- a-t-il déjà donné des indications dans ce sens aux établissements scolaires?
- comment entend-t-il suivre et contrôler leur réalisation?
- si les communes ne répondent pas, comment entend-t-il les responsabiliser?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.



Catherine Labouchère
députée

Gland, le 3 juillet 2012

Ne souhaite pas développer